2019

Rapport d’activité 2019

EURO-INSTITUT

Euro Institut

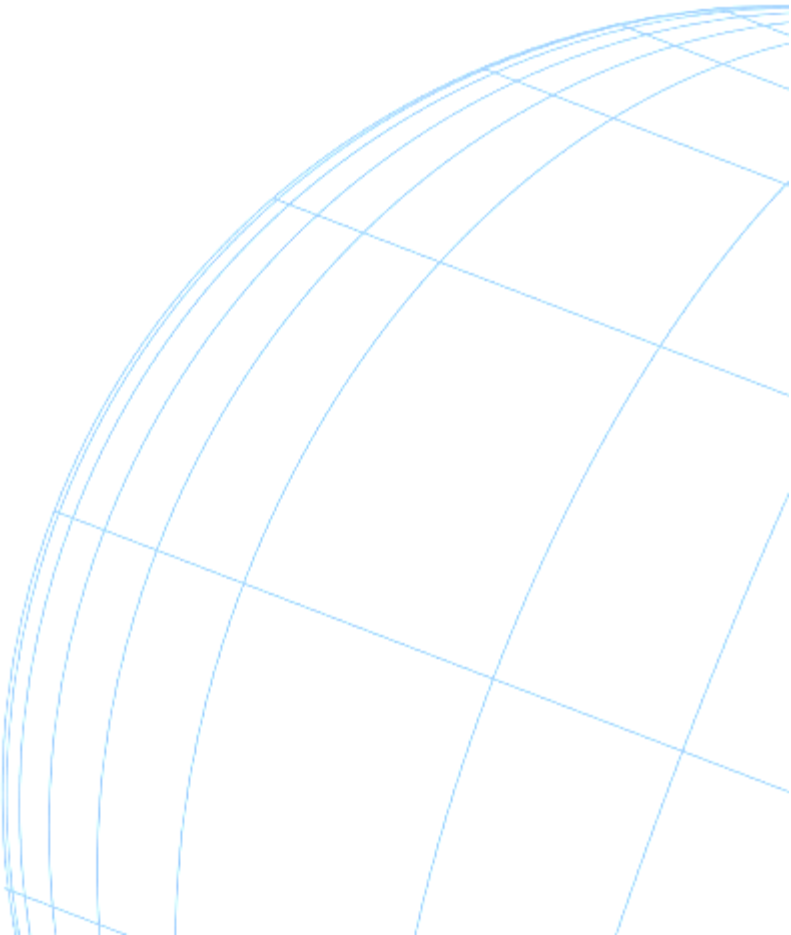

Sommaire

LES ACTIVITES DE L'EURO-INSTITUT EN BREF 4

I. Formation 4

II. Études 10

III. Accompagnement 12

IV. L'Euro-Institut : porteur de projet 14

V. Réseaux 22

VI. Interventions et participation à des manifestations extérieures 24

CONCLUSION 26

Euro
Institut
Facilitateur de coopération
Formation
Projets
Travail en réseau
Recherche appliquée
Etudes
Accompagnement

Les activités de l'Euro-Institut en bref

I. Formation

1. Compétences transversales

a. La formation initiale

En 2019, la coopération avec divers cursus universitaires a continué d'être au centre des activités de l'Euro-Institut. Des thèmes tels que les systèmes politico-administratifs de la France et de l'Allemagne, la communication interculturelle et la gestion de projets transfrontaliers ont été une fois de plus au programme.

Depuis 2008, l'Euro-Institut coordonne et conçoit plusieurs modules du cursus DeutschINSA sur demande de l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA). L'étendue de ces modules et le nombre d'étudiants ont de nouveau été élargis en 2018 grâce à un bon écho des étudiants. Dans le cadre de ce cursus, les étudiants sont préparés à une future carrière dans des entreprises allemandes. Les séminaires organisés par l'Euro-Institut se concentrent d'une part sur l'histoire, la culture et la société allemandes ainsi que sur le système économique et les caractéristiques des entreprises allemandes. D'autre part, il s'agit d'accroître les compétences linguistiques et d'accompagner les étudiants dans des aspects pratiques tels que la rédaction de CV, la préparation aux entretiens d'embauche ou la présentation orale de contenu en allemand. Une visite d'entreprise (*Badische Stahlwerke* à Kehl) a également complété l'offre comme l'an dernier.

Nous avons également travaillé avec la Hochschule für öffentliche Verwaltung (Université appliquée d'Administration) à Kehl (Master « Management de clusters et de réseaux régionaux » et Master « Management européen des administrations »), l'Université de Strasbourg (Master 2 « Ville, environnement et sociétés » et Licence Professionnelle « Développement de projets de territoire »), le CEPA (Customized Study Abroad Programms in Europe), ainsi que l'IFE (étudiants américains).

Par ailleurs, l'Euro-Institut a aussi proposé un module sur le management interculturel de projets transfrontaliers aux étudiants du Master 2 « Urbanisme et aménagement - Études et conduites de projets » de l'Université de Strasbourg.

b. Compétences interculturelles

L'augmentation de la perméabilité du marché du travail reste un facteur important de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur. De nombreuses mesures et projets visent à réduire les obstacles qui existent encore dans ce domaine et à développer des structures et des procédures communes pour faciliter la mobilité professionnelle transfrontalière. Il est également important que les employé.e.s et les employeurs possèdent les compétences interculturelles nécessaires pour faire face aux différences culturelles et tirer profit de la diversité culturelle. L'Euro-Institut a organisé les formations suivantes pour préparer aux défis interculturels de l'emploi transfrontalier :

Lors de la formation catalogue de l'Euro-Institut **« L'emploi transfrontalier »** du 07.11.2019, les salarié.e.s à la recherche d'un emploi dans le pays voisin ainsi que les employeurs qui souhaitent recruter à l'étranger, ont réfléchi aux différences culturelles dans l'environnement de travail franco-allemand.

Dans le cadre du **projet INTERREG V A « Tremplin sur le Rhin »**, qui vise à promouvoir l'emploi transfrontalier dans le secteur Strasbourg-Ortenau, l'Euro-Institut, en coopération avec Marimbert Consulting, a organisé des ateliers d'accompagnement transfrontaliers pour un nombre total de trois groupes à 12 participant.e.s maximum chacun.

A la demande du Pôle Emploi Grand Est, Marimbert Consulting et l'Euro-Institut ont accompagné des demandeurs d'emploi français dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel transfrontalier. Dans le cadre du programme **« Upper Rhine Train »**, un nombre de 22 demandeurs d'emploi au total ont participé aux ateliers de Kehl et de Marckolsheim. Le programme **« Coaching transfrontalier vers l'Allemagne Senior 50+ »** était spécifiquement destiné aux demandeurs d'emploi français de plus de 50 ans.

Les compétences interculturelles sont également une condition préalable importante d'une coopération réussie au sein d'équipes multiculturelles. Pour le personnel des secrétariats conjoints* des trois programmes INTERREG VA à la frontière germano-polonaise, l'Euro-Institut a organisé le 27 juin 2019 à Görlitz la formation « Équipes germano-polonaises - Défis et potentiels interculturels ». L'objectif de l'atelier était de sensibiliser les participant.e.s polonais.e.s et allemand.e.s aux différences culturelles dans la coopération transfrontalière en équipe, par exemple en ce qui concerne la communication, l'organisation et les processus décisionnels, et de développer avec eux des méthodes pour exploiter les potentiels du travail en équipe interculturelle.

c. Cycle de formations « L'administration en pratique »

Pour pouvoir trouver l'interlocuteur souhaité de l'autre côté de la frontière et travailler plus efficacement avec le voisin, connaître le système politico-administratif du pays voisin constitue un prérequis. L'offre habituelle de l'Euro-Institut comprend des formations catalogues sur les systèmes politico-administratifs de l'Allemagne, de la France et de la Suisse. Pour les participant.e.s français.e.s et suisses, l'objectif principal est de comprendre les différences entre les différents niveaux du système fédéral allemand en termes de compétences et de responsabilités et en particulier de comprendre le rôle spécifique des Länder allemands. D'un point de vue allemand et suisse, il est particulièrement important de comprendre la répartition des rôles entre l'État central français et les collectivités territoriales. En ce qui concerne les collectivités territoriales, le rôle de la « Collectivité européenne Alsace » émergente et l'interaction entre ce nouveau type de collectivité territoriale et la Région du Grand Est présentent actuellement un intérêt particulier.

d. Cours de langue en tandem

Entre janvier et juin 2019, l'Euro-Institut a de nouveau organisé un cours de langue avec la méthode tandem pour des membres du personnel des villes de Mulhouse et Fribourg.

Les 22 participant.e.s se sont rencontré.e.s une fois par mois pour réactiver et élargir leurs connaissances linguistiques en s'exerçant avec leurs partenaires tandem du pays voisin. Surmonter des blocages et discuter plus facilement avec les collègues de l'autre pays figuraient parmi les objectifs principaux du cours. De nombreuses séquences de dialogue sur des sujets différents ainsi que des exercices en groupe exigeant spontanéité et souplesse ont été utiles aux participant.e.s pour atteindre

ce but. Un aspect important du cours a été le lien avec la pratique : à travers des jeux de rôle et des exercices pratiques autour du thème du management de projets interculturel, les participant.e.s ont pu acquérir de nouvelles connaissances qui leur serviront dans leur pratique professionnelle.

e. Management de projets interculturel

En 2019, Anne Dussap et Anne Hofmann ont organisé deux formations catalogues sur le management de projets interculturel. En s'appuyant sur l'exemple des **projets transfrontaliers dans le secteur de la santé**, elles ont proposé une introduction aux différentes phases du management de projets et à la dimension interculturelle. Le séminaire du 06.06.2020 a permis aux participant.e.s d'acquérir différentes méthodes de travail pour la conception et la réalisation d'un projet transfrontalier. Le séminaire suivant du 19.09.2019 a abordé les défis spécifiques de la gouvernance et du partenariat des projets de santé transfrontaliers.

f. Programme de financement de projets européens

L'Euro-Institut a organisé une journée de formation sur **les programmes de financement de projets européens**, le 04.04.2019. Il n'est pas simple de s'y retrouver parmi les possibilités proposées par l'Europe : les objectifs, les conditions de candidatures ainsi que les modalités de versement ou de calendrier changent d'un programme à l'autre. Cette journée de formation a donné des clés aux 26 participants du Grand Est et du Bade-Wurtemberg pour s'y retrouver, identifier le programme correspondant à leur projet et répondre à leurs questions. En 2019, il était encore possible de candidater aux fonds européens 2014-2020. La présence d'intervenants de qualité et l'échange avec un public dynamique et participatif ont fait de cette journée un succès.

g. Accueil de délégations et de groupes de visiteurs

En 2019, l'Euro-Institut a de nouveau pu accueillir de nombreuses délégations et groupes de visiteurs pour des conférences et des discussions sur la coopération transfrontalière et l'intégration européenne.

En août 2019, le Consul général de la République fédérale d'Allemagne à Strasbourg, Monsieur Rolf Mafael, a visité le Centre de compétences européen accompagné d'une délégation. Au cours de cette visite, un échange approfondi a eu lieu sur les perspectives des relations franco-allemandes et de la coopération transfrontalière après la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle.

Nous avons également reçu des groupes de visiteurs de Pologne (Université de Poznan), de Roumanie (Oradea), une délégation de la Fondation Konrad Adenauer, une délégation de l'Académie européenne de Rhénanie du Nord-Westphalie, une délégation de l'Université de la Grande Région et une délégation du Regierungspräsidium de Tübingen.

Lors d'un séjour de plusieurs jours dans le Bade-Wurtemberg, le personnel de la représentation du Bade-Wurtemberg à Berlin a rendu visite à l'Euro-Institut.

2. Compétences spécialisées

a. Droit du travail en France et en Allemagne

En coopération avec Infobest Kehl/Strasbourg et EURES-T Oberrhein, l'Euro-Institut a organisé un séminaire sur le droit du travail en France et en Allemagne le 26 mars. Les différentes réglementations

du droit du travail dans les deux pays ont été comparées : contrats de travail et conditions de travail, congés, maladie et autres empêchements et cessation d'emploi.

b. Environnement et développement durable (voyage d'étude INET)

En 2019, l'Euro-Institut a de nouveau organisé et accompagné un voyage d'étude de trois jours à Fribourg sur le thème de l'environnement et du développement durable, proposé par l'Institut National des Etudes Territoriales (INET). Du 23 au 25 septembre, un groupe de 15 fonctionnaires issus d'administrations de différentes collectivités locales françaises a pu se familiariser avec divers aspects de l'urbanisme durable en s'appuyant sur l'exemple de la ville de Fribourg : planification de nouvelles zones résidentielles, planification durable des transports, production d'énergie, ainsi que participation citoyenne et aide de voisinage.

En plus des nombreuses visites sur site (quartiers et bâtiments) et des conférences, les participant.e.s avait la possibilité d'échanger de manière approfondie. D'une part, il fut question des situations différentes en Allemagne et en France, au regard des conditions sociales, politiques et culturelles différentes. D'autre part, les possibilités et les limites de la transférabilité des concepts de Fribourg aux contextes régionaux ou municipaux respectifs en France ont également fait l'objet d'un examen critique.

c. Open Government

Le 8 octobre 2019 s'est tenu à l'Euro-Institut le séminaire franco-allemand « Open government : vers plus de proximité citoyenne ? ». Près de 30 personnes intéressées ont échangé leurs points de vue afin de déterminer ce qu'une action transparente, la coopération entre les différents acteurs, la participation des citoyens et la communication numérique peuvent apporter pour rendre la politique et l'administration plus ouvertes.

Les intervenants d'Allemagne, de France et de Suisse ont souligné le rôle important de la citoyenneté, qui peut considérablement enrichir et dynamiser l'action politique et administrative par des impulsions extérieures. Mais les exigences que les approches ouvertes imposent au personnel administratif ont également été prises en compte. Comment l'administration peut-elle devenir « agile » ou « plus agile » ? Une telle évolution est-elle contraire aux principes fondamentaux de l'administration, qui est responsable de l'intérêt général et accomplit des tâches souveraines ? Dans quelle mesure la transparence peut-elle contribuer à éveiller la compréhension des citoyens à l'égard des processus et des résultats, des produits ? Les risques d'une politique et d'une administration ouvertes ont également été discutés, par exemple la question de savoir comment les représentants élus se retrouvent dans cette nouvelle constellation. La communication numérique fonctionne comme un fil rouge à travers le concept d'Open government. Il aide à fournir des données et contribue à la participation, par exemple par le biais de plates-formes en ligne. Toutefois, la sécurité et la protection des données sont des aspects qui sont également importants dans ce contexte. A l'aide d'exemples pratiques de participation citoyenne de Kehl et de Strasbourg, les objectifs et les défis respectifs furent illustrés et discutés entre les participants.

d. Europe, Etats, Territoires : dialogue de sourds ?

Le 14 mai 2019, l'Euro-Institut organisait au Parlement européen une manifestation qui a mis en lumière les institutions, les mécanismes et les interlocuteurs qui peuvent soutenir les acteurs du Rhin supérieur pour faire bouger les lignes et faciliter la coopération transfrontalière au quotidien. Cette journée a permis aux acteurs du transfrontalier de rencontrer leurs interlocuteurs aux niveaux

bruxellois et étatiques afin que les dialogues puissent être consolidés et ce dans les deux sens : tant pour savoir comment obtenir des informations que pour faire remonter des questions ou des problèmes.

Après une mise en perspective de Josha Frey, Président de l'Euro-Institut, les quelques 50 participants ont pu échanger, au cours des discussions animées par Anne Thevenet, avec le Président du Comité des Régions Karl-Heinz Lambertz, Olivier Baudelet de la Commission européenne, Caroline Huck-Hiebel - assistante accréditée d'Anne Sander, Joël Girard de la Représentation permanente du Bade Wurtemberg à Bruxelles ou encore Philippe Voiry - Conseiller diplomatique du Préfet de la Région Grand Est.

Enfin, les trois réseaux complémentaires et dédiés au transfrontalier que sont l'ARFE (Association des régions frontalières d'Europe), la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) ou le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network, coordonné par l'Euro-Institut) ont pu rappeler l'assistance concrète qu'ils peuvent apporter aux acteurs.

e. Comités de pilotage

Depuis 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne respectivement les comités de pilotage « Santé et sécurité au travail par-delà les frontières » et « Coopération policière et judiciaire ». Ces groupes se réunissent plusieurs fois par an et organisent un colloque franco-allemand sur une thématique en santé et sécurité au travail ou, en ce qui concerne la police et la justice, plusieurs journées de formations.

Santé et sécurité au travail par-delà les frontières

Cette année, le forum franco-allemand « Santé et sécurité au travail : quel avenir pour la prévention ? » a été l'occasion de célébrer le 21 novembre 2019 à la fois le centenaire de l'Organisation Internationale du travail (OIT), la plus ancienne des organisations internationales existantes, et les 25 ans du groupe de travail « Santé et sécurité au travail par-delà les frontières ».

De part et d'autre de la frontière, la prévention et l'évaluation des risques est l'un des piliers de l'organisation du travail. La transformation numérique et la transformation environnementale et écologique sont autant d'opportunités et de sources de progrès que de sources de fracture du travail. Les risques dits « émergents » (nanomatériaux, nouveaux risques chimiques, robotique collaborative, …) sont des enjeux de demain pour les entreprises et leurs employés.

Ce défi doit également être relevé par l'Etat et tous les acteurs impliqués dans la santé et la sécurité au travail. Cependant, les innovations, d'une part, et la préservation d'emplois décents assurant la protection de la santé, d'autre part, ne doivent pas être des intérêts contradictoires.

L'approche transfrontalière, à travers ce Forum qui a rassemblé près de 200 participants, a constitué un cadre pertinent et adéquat pour un échange fructueux entre professionnels et experts et aussi toutes les personnes intéressées par les évolutions des conditions de travail en leur permettant de mieux comprendre les enjeux actuels de la prévention dans le monde du travail en mutation, d'identifier les bonnes pratiques de prévention pour enrichir et développer leur pratique professionnelle et enfin de connaitre les actions du groupe de travail « santé et sécurité au travail par-delà les frontières » et identifier son utilité pour tous.

Ce forum a pu en 2019 une nouvelle fois avoir lieu dans les locaux du Parlement européen à Strasbourg

en coopération avec l'Unité pour les conférences et services aux visiteurs à Strasbourg. Ainsi, à la fin de la journée les participants ont eu la possibilité de se familiariser avec le fonctionnement du Parlement européen grâce à une visite guidée des lieux.

Police et Justice

En 2019, environ 170 personnes ont participé au cycle de formation Coopération policière et judiciaire franco-allemande, que l'Euro-Institut organise et accompagne depuis 2000. Ce cycle de séminaires est mené au nom de la police du Bade-Wurtemberg, de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, de la justice française et du Ministère de la Justice et des Affaires européennes du Bade-Wurtemberg. Le Centre franco-allemand de coopération policière et douanière de Kehl est un partenaire important.

Le séminaire « Organisation et missions de la Police, de la Gendarmerie et de la Justice en France et en Allemagne » en janvier 2019 a marqué le début d'une nouvelle série de formations. Ce premier séminaire en 2019 avait pour but de créer la base pour d'autres séminaires. Les participant.e.s français.e.s et allemand.e.s ont pu se familiariser avec les aspects les plus importants des structures du pays voisin et ont pu avoir un aperçu des principes de la procédure pénale, qui n'est pas la même dans les deux pays. Une visite au Centre franco-allemande de coopération policière et douanière a également été au programme.

À partir de ces connaissances de base, les participant.e.s des deux pays ont eu l'occasion d'assister à quatre autres séminaires sur des sujets d'actualité, à savoir « Aspects théoriques et pratiques des procédures pénales transfrontalières » en avril, « Theorie et pratique de la coopération transfrontalière policière et judiciaire sur la base de Prüm » en juin, « Faire face à la violence intrafamiliale - Comparaison franco-allemande et approches européennes » en septembre, et enfin « La mobilité transfrontalière – défis et approches stratégiques et pratiques » en novembre. Le séminaire sur la violence intrafamiliale a été organisé en coopération avec le Parlement européen à Strasbourg et s'est également déroulé dans ses locaux. En plus des aspects de contenu actuels, les participant.e.s ont eu l'occasion de visiter le bâtiment du Parlement européen et de se familiariser avec son fonctionnement.

II. Études

1. Établissement de valeurs intermédiaires des indicateurs de résultat INTERREG V Rhin supérieur

L'autorité de gestion du programme INTERREG Rhin supérieur a confié à l'Euro-Institut et à l'ADIT l'établissement des valeurs 2018 pour 7 indicateurs de résultat, en particulier dans le domaine de la recherche et du sentiment d'appartenance transfrontalière des citoyens. Les indicateurs de résultat permettent de mesurer la contribution du programme INTERREG aux objectifs fixés. Ils sont définis par axe et par objectif spécifique dans le programme opérationnel et non projet par projet.

Par exemple, les indicateurs ont montré que les activités transfrontalières de recherche et le sentiment d'appartenance au Rhin supérieur avaient augmenté entre 2016 et 2018.

2. Comparaison des programmes INTERREG Rhin supérieur et Grande Région

À la demande du Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst (MWK) du Land Baden-Württemberg, Clarisse Kauber et Florine Serrault ont comparé les cadres d'intervention et le type de projets de recherche et innovation bénéficiaires (2016-2018) des programmes INTERREG Rhin supérieur et Grande Région. Il s'agit d'un document de travail interne au MWK.

3. Étude sur l'aménagement du territoire et la mobilité en Allemagne.

En été 2019, Margot Bonnafous, Clarisse Kauber, Baptiste Gilbert et Benoit Uhrweiler ont élaboré deux rapports informatifs et pédagogiques à destination du Département du Bas-Rhin : les bases de l'aménagement du territoire et de la mobilité en Allemagne – focus sur la Rhénanie-Palatinat et focus sur le Bade-Wurtemberg. Ces informations ont permis au Département de mieux identifier les interlocuteurs pour des projets d'infrastructures, de transports en commun ou d'aménagement du territoire. Pour l'Euro-Institut, c'était l'opportunité d'approfondir des sujets qu'il aborde dans ses formations.

4. Projet Europ'Act capitalisation des programmes européens au service de la coopération transfrontalière en région Grand Est

L'Euro-Institut (Clarisse Kauber, Anne Thevenet, Eva Dittmaier) et la MOT ont réalisé en 2019-2020 une étude pour la Région Grand Est dans le cadre d'un projet européen Europ'Act. L'étude vise à montrer la plus-value des programmes européens et plus largement des instances transfrontalières dans la résolution des obstacles à la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, la Grande Région et l'espace Champagne Ardenne-Wallonie.

Une centaine de personnes ont participé au séminaire transfrontalier *« Ensemble, échangeons sur la plus-value des programmes européens pour nos territoires frontaliers ! Quel bilan, quelles perspectives,*

quelle ambition ? » le 4 décembre 2019 à Strasbourg. Les propositions et témoignages sur l'accompagnement des projets, le meilleur recours aux fonds européens et la résolution des obstacles à la coopération ont contribué à préparer la période 2021-2027. La mission se poursuit en 2020.

5. Etude BiBB

Clarisse Kauber, Anne Hofmann et Eva Dittmaier ont été chargées par le BiBB (Bundesinstitut für berufliche Bildung) de rédiger un rapport sur la formation et la mobilité professionnelle dans la région du Rhin supérieur. Ce rapport fait le point sur la situation de la coopération transfrontalière en matière de formation professionnelle. De plus, il analyse divers projets transfrontaliers dans le domaine de la formation professionnelle et des initiatives visant à consolider un marché du travail transfrontalier, et présente aussi les acteurs impliqués. La situation de certaines entreprises et leurs stratégies de recrutement et de formation continue ont également été décrites à titre d'exemple. Il s'agit, pour l'instant, d'un document destiné à l'usage interne du BiBB.

6. Analyse de cas B-Solutions

B-solutions est une initiative visant à supprimer les obstacles juridiques et administratifs aux frontières intérieures de l'UE. L'initiative est soutenue par Direction Générale Politique régionale et urbaine (DG REGIO) et gérée par l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE). En répondant aux appels à projets successifs, les institutions frontalières ont eu l'occasion de documenter et de soumettre les obstacles juridiques ou administratifs rencontrés lors de projets dans des régions frontalières. Au second semestre 2019, Margot Bonnafous et Clarisse Kauber ont instruit et analysé deux cas du second appel à projets, à savoir l'accessibilité ferroviaire transfrontalière du port de Strasbourg et le cas d'une crèche franco-allemande à Sarrebruck. Elles ont analysé les causes des obstacles perçus et proposé une feuille de route pour les résoudre.

En collaboration avec la Commission européenne, l'ARFE préparera un recueil des résultats les plus importants. L'objectif est que les procédures et les solutions documentées offrent de nouvelles possibilités aux praticiens de toute l'Europe.

III. Accompagnement

Les missions d'accompagnement de l'Euro-Institut sont très diversifiées : elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée, appuyer une démarche, un projet, un partenariat ou une équipe et se basent toujours sur l'approche neutre et objective de l'Euro-Institut.

1. Groupe d'experts « Protection de l'enfance »

En 2019, le groupe d'experts franco-allemand de la protection de l'enfance qui avait marqué une pause en 2018 s'est réuni à nouveau autour d'Anne Thevenet, avec l'objectif de préparer un projet de recensement des alternatives au placement. L'année 2019 a été marquée par la recherche de financements et la planification du projet qui devrait commencer en 2020.

2. Groupe d'experts « Intégration et aide aux familles »

En 2019, le groupe franco-allemand « Intégration et aide aux familles », s'est réuni trois fois à Kehl et Strasbourg, avec une composition renouvelée suite à des départs. À l'initiative du Département du Bas-Rhin et de l'Ortenaukreis, l'Euro-Institut a animé ces échanges d'experts. Des personnes travaillant dans les domaines de l'aide à la petite enfance, de la protection de l'enfance et de l'aide aux migrants ont dialogué autour de questionnements et de bonnes pratiques pour favoriser l'intégration des familles issues de l'immigration. Même si les cadres juridiques et institutionnels sont différents, les exemples concrets sont source d'inspiration. Les membres prennent plaisir à échanger dans les deux langues sur les questions d'éducation, de travail social et de parentalité, qui concernent toutes les familles, y compris immigrées.

3. Le « Conseil de développement » de l'Eurométropole de Strasbourg

En 2019, Georg Walter, en tant que représentant de l'Euro-Institut, a de nouveau régulièrement participé aux sessions plénières du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg et a plus particulièrement contribué aux discussions sur les activités transfrontalières de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette instance participative a comme objectif d'inviter au dialogue entre les élus, les institutions européennes et transfrontalières et la société civile. Elle doit contribuer à construire les orientations du développement de l'Eurométropole européenne - notamment en ce qui concerne la coopération transfrontalière - en associant directement tous les habitants de l'ensemble de l'agglomération.

4. Maison de la Petite Enfance franco-allemande

En 2019, l'Euro-Institut a réalisé 2 demi-journées de coaching accompagnement de l'équipe ainsi qu'un coaching de l'équipe de direction (8 séances réalisées en 2019). Les ateliers de coaching de l'équipe sont financés par le biais des jours gratuits par l'Eurométropole et la ville de Kehl et le coaching du tandem de codirection est financé par l'AASBR.

Les ateliers avec l'équipe de la Maison de la Petite Enfance franco-allemande : seules 2 demi-journées

ont été réalisées en 2019 et la troisième a été repoussée à fin janvier 2020, avec l'accord des villes, afin que l'atelier soit pleinement intégré dans la dynamique de l'équipe et non à la veille des congés de Noël. Les ateliers réalisés cette année ont été menés les 24.05 et 27.09.2019 et ont porté sur l'amélioration de la communication en équipe franco-allemande et la nécessité du travail en équipe franco-allemande ; nous travaillons toujours de façon très interactive et participative. L'équipe est toujours active, partie prenante aux exercices que nous proposons. Cependant, il reste que les échanges franco-allemands au quotidien sont très difficiles, voire évités. En étroite concertation avec les codirectrices, nous travaillons encore et toujours à renforcer les capacités de travail en équipe franco-allemande.

Pour **le coaching du tandem de codirection**, nous avons réalisé 8 séances en 2019 : les cinq premières séances ont été faites avec Sophie Dach et Erika Lotz et les trois dernières séances avec Sophie Dach et Sylvie Briançon. Ces séances permettent aux deux co-directrices de construire la confiance nécessaire pour bien fonctionner en tandem et de développer une compétence d'équipe de direction à deux (et non seule, comme habituellement dans ce type de structure) en articulant les tâches et en optimisant leurs compétences respectives. Les défis principaux restent encore la gestion des décalages franco-allemands structurels et culturels dans le management de l'équipe ainsi que la capacité à « trouver du temps » au quotidien (ou hebdomadaire) pour organiser l'échange entre les codirectrices et prendre le recul nécessaire.

5. Projet INTERREG Bad Bergzabern / Wissembourg

Clarisse Kauber et Anne Thevenet ont poursuivi l'accompagnement du groupement local transfrontalier Bad Bergzabern / Wissembourg et de ses partenaires dans la rédaction de leur demande complète INTERREG A pour le projet PAWENA[1] « Palatinat Alsace Wasser Eau Nature », « Mise en réseau des installations de production d'eau dans le nord de l'Alsace et du Palatinat du Sud pour une gestion durable des eaux souterraines ». Dans ce projet, 4 maîtres d'ouvrage français et allemands construiront des infrastructures d'eau potable interconnectées en 2020-2022. Après les travaux, l'Alsace du Nord et le Palatinat du Sud pourront se fournir respectivement en eau potable, dont l'approvisionnement sera sécurisé y compris pendant les périodes de sécheresse.

Lors de réunions de projet et d'échanges à distance, l'Euro-Institut a coordonné l'élaboration de la demande et formulé en allemand et français les argumentaires et descriptifs des partenaires pour correspondre aux critères du programme INTERREG. Il a aussi assisté le porteur de projet dans la saisie dans le logiciel de demande INTERREG Synergie et dans les discussions avec le secrétariat INTERREG.

Christine Schwarz a été fortement mise à contribution pour la relecture et la traduction des textes et les noms d'espèces animales et végétales protégées par le projet n'ont plus de secret pour elle !

Le projet PAWENA a été accepté par le comité de suivi INTERREG A Rhin supérieur en juin 2019.

[1] Pfalz Alsace Wasser Eau Nature.

IV. L'Euro-Institut : porteur de projet

1. TRISAN - Centre de compétence pour la promotion de la coopération en santé dans le Rhin supérieur

Projet INTERREG TRISAN

Le projet INTERREG TRISAN s'est fini le 30 juin 2019. Pendant ces six derniers mois de l'année 2019, de nombreuses publications ont été finalisées et publiées. Par ailleurs, de nombreuses manifestations de réseaux ont été organisées. Un focus a été mis sur le futur de TRISAN en tant que centre de compétences en dehors du cadre INTERREG, ainsi que le démarrage d'un deuxième projet INTEREG.

a. Etudes réalisées

- Inventaire transfrontalier en matière d'aide médicale urgente/capacités hospitalières dans le Rhin supérieur; sur demande des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
- Penser au-delà des frontières - de la prévention à la prise en charge de la dépendance, sur demande du GT « Politiques de santé » de la CRS.
- Etude sur l'accès transfrontalier aux pharmacies de garde, sur demande du Conseil rhénan.
- Carte interactive des médecins bilingues dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, sur demande de l'Eurodistrict-Ortenau.

b. Production et diffusion de connaissances

TRISAN a, entre autres, pour objectif de renforcer les connaissances sur les systèmes de santé des pays voisins. Dans ce cadre, les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- Cahiers thématiques : après la publication de deux cahiers thématiques en 2018, deux cahiers supplémentaires ont été publiés en 2019 (Secteur hospitalier en France, en Allemagne et en Suisse ; La médecine ambulatoire en France, en Allemagne et en Suisse). Ils ont été publiés en format papier et digital.
- InfoMail: trois InfoMails ont été envoyés à environ 400 acteurs de la santé en 2019.
- Magazine: publication de la deuxième édition du magazine « Regards croisés », avec des informations sur les actualités de santé à destination d'un public non initié.
- Plusieurs publications dans le cadre de la Toolbox
    - Catalogue de projets: publication d'un catalogue avec des projets de coopération en matière de santé,
    - Publication d'une boite à outils sur la gestion de projets de santé transfrontaliers.

c. Manifestations de mise en réseau

- Manifestations de mise en réseau dans le domaine de l'aide médicale urgente.
- Manifestations de mise en réseau dans le domaine de la prévention et promotion de la santé,

suivies d'une manifestation à Bâle sur le sujet du bien vieillir en mars 2019.
- Manifestations de mise en réseau avec les centres InfoBest autour de la thématique de la portabilité des droits en matière de dépendance, suivies d'un séminaire en mai 2019.
- Manifestations de mise en réseau autour du nouveau projet INTERREG « Plan trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur ».
- Manifestation de clôture du projet TRISAN.

Les manifestations organisées par TRISAN ont rassemblé 332 acteurs en 2019.

d. Accompagnement d'acteurs et de leurs idées de projets transfrontaliers

De nombreux acteurs ont transmis des demandes à l'équipe de TRISAN. Ces demandes parviennent d'acteurs variés (personnel de santé, administrations, citoyens...) et concernent des thématiques de toutes sortes, comme la mobilité de patients/l'offre de soins transfrontalière (notamment la question du remboursement), l'aide médicale urgente, la mise en œuvre de projets transfrontaliers, la mobilité des professionnels de santé (recherche de stages...), la prise en charge de la dépendance (notamment la portabilité des droits).

Afin de pouvoir répondre à ces demandes, TRISAN a effectué des recherches sur le système de santé du pays voisin, a organisé des manifestations de mise en réseau et a accompagné la structuration d'idées de projets.

e. Principaux résultats du projet

Après trois ans, nous avons pu constater les principaux résultats du projet et les répartir en quatre catégories :

- Développement d'une dynamique de coopération en matière de santé dans le Rhin supérieur par la création et/ou la re-dynamisation de réseaux d'acteurs, la mise en contact entre les partenaires, un accompagnement de la structuration des projets mais aussi une participation au développement de nouveaux projets INTERREG.
- Développement de nombreux outils et production de connaissances sur les systèmes de santé.
- Participation aux structures institutionnelles: TRISAN a participé à titre d'observateur aux réunions du GT « Politiques de santé » de la CRS.
- Visibilité politique : le projet TRISAN a contribué à la priorisation du domaine de la santé dans la coopération transfrontalière.

Les six derniers mois du projet INTERREG étaient intenses. Tous les indicateurs prévus par le programme INTERREG ont été atteints. Les six mois étaient également marqués par la préparation du deuxième projet INTERREG, qui a démarré en décembre 2019 (voir prochain paragraphe).

Deuxième projet INTERREG : Plan trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur

Le deuxième projet INTERREG « Plan trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur » a démarré le 1er décembre 2019. Aux partenaires du premier projet se sont ajoutées les collectivités territoriales. Le projet est composé de 9 sous-projets portant sur les thématiques

suivantes : mobilité des patients, prévention et promotion de la santé, épidémiologie, mobilité professionnelle et communication. Par ailleurs, l'un des objectifs est de développer une stratégie sur la pérennisation de TRISAN en tant que centre de compétences.

En lien avec le démarrage du nouveau projet, nous avons recruté une nouvelle collègue, Marie Halbich, gestionnaire de projet junior en charge de la communication et au soutien des autres collègues.

Autres activités en dehors du projet INTERREG

Etude sur l'aide médicale urgente aux frontières allemandes, à la demande du Bundesministerium für Gesundheit, et manifestations en lien avec l'étude

L'Euro-Institut a été contacté par le ministère de la santé allemand en 2017 afin d'établir un état des lieux du cadre juridique en matière de coopération transfrontalière dans le domaine de l'aide médicale urgente. Le projet comprend une étude sur les cadres juridiques et projets le long des frontières de l'Allemagne, un symposium en matière d'aide médicale urgente à la frontière germano-polonaise et deux ateliers de présentation des résultats pour certaines frontières. Le budget total s'élève à 179.925,00 €. L'étude « Règlementations, accords et projets des Länder dans le domaine de l'aide médicale urgente aux frontières allemandes » a été élaborée d'octobre 2017 à décembre 2019 à l'Euro-Institut par Natalia Ansa Held.

L'étude est composé des analyses des différents espaces frontaliers le long des frontières allemandes (Allemagne-France, Allemagne-Pologne, Allemagne-Luxembourg, Allemagne-Pays Bas, Allemagne-Belgique, Allemagne-République tchèque, Allemagne-Autriche, Allemagne-Suisse, Allemagne-Danemark). Pour chaque espace frontalier a été rédigé un cahier séparé ainsi qu'un cahier synthèse avec une analyse globale et une typologie des cadres juridiques et projets existants (10 cahiers au total). Par ailleurs, trois manifestations ont été organisées dans le cadre de l'`étude :

- Le 21 et 22 février 2019, un symposium d'aide médicale urgente a été organisé à Guben-Gubin, à la frontière germano-polonaise. La manifestation a été organisée en collaboration avec l'Euro-région Spree-Neiße-Bober L'objectif était de donner la possibilité aux participants administratifs et opérationnels de discuter de l'état de la coopération dans le domaine de l'aide médicale urgente transfrontalière à la frontière germano-polonaise. 73 personnes d'Allemagne et de Pologne ont participé à la manifestation, qui s'est déroulé sur un jour et demi.

En automne/hiver 2019 ont eu lieu deux ateliers, ayant pour objectif de discuter des résultats de l'étude avec des représentants de l'administration et des acteurs opérationnels de l'aide médicale urgente :

- Le 2 octobre 2019 a eu lieu un atelier à Karlsruhe sur les espaces frontaliers franco-allemand et germano-suisse avec 44 participants d'Allemagne, de France et de Suisse.
- Le 3 décembre a eu lieu un atelier à Furth im Wald sur les espaces frontaliers germano-tchèque et germano-autrichien avec 35 participants d'Allemagne, de la République tchèque et d'Autriche.

Ces trois manifestations représentaient une complémentarité importante aux activités menées dans

le cadre de TRISAN ; elles ont contribué à la promotion et à la mise en réseau de projets de santé dans les espaces frontaliers européens ainsi qu'à renforcer la complémentarité d'autres activités de l'Euro-Institut avec l'Euro-région.

Préparation d'une manifestation sur le sujet santé en périphérie (conjointement avec la CRS)

L'Euro-Institut a reçu une demande en printemps 2019 du GT « Economie et Emploi », en collaboration avec le GT « Politiques de santé » de la CRS concernant l'organisation d'une manifestation intitulée « Santé en périphérie par le développement technologique ». La manifestation était prévue pour le 15 novembre. L'objectif était d'organiser une manifestation de mise en réseau avec des experts dans ce domaine et les autorités de santé afin de leur proposer une plateforme d'échange et de développement de projets.

L'offre de l'Euro-Institut a été refusée. La manifestation a été transformée en atelier stratégique, qui a eu lieu au « Day One Lab » à Bâle. La problématique de l'atelier était la suivante : « Comment pouvons-nous travailler ensemble sur la thématique innovation et offre de soins dans les régions rurales dans le Rhin supérieur? ». TRISAN a participé à l'atelier.

Diffusion de l'Infomail TRISAN (continuité du 1er projet INTERREG)

Un Infomail a été produite et diffusée à l'automne 2019 dans la continuité des Infomails envoyées dans le cadre du projet INTERREG TRISAN.

Elaboration d'un protocole d'action dans le cadre de l'appel à projets « B-Solutions » 2018 (poursuite des travaux engagés en 2018)

Les travaux dans le cadre du projet pilote « Élaboration d'un protocole de coopération pour la simplification des procédures administratives des frontaliers dans le domaine de l'assurance-maladie », démarrés en 2018, ont été poursuivis et achevés.

Pour rappel, ce projet était financé par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets « B-Solutions ». Il était porté par le GECT Eurodistrict PAMINA et le réseau des INFOBESTS ; l'Euro-Institut/TRISAN intervenait en tant que prestataire en complémentarité des autres missions en lien avec le projet INTERREG. La mission confiée s'articulait autour de trois axes :

1) Recenser et analyser les obstacles en matière d'assurance maladie et d'accès aux soins à la frontière franco-allemande.
2) Elaborer des solutions ou pistes d'optimisation pour la frontière franco-allemande, en concertation avec les acteurs compétents.
3) Mener un travail sur la transférabilité pour les autres frontières de l'Union européenne.

Début 2019, un rapport intermédiaire sur les obstacles existants en matière d'assurance maladie a été élaboré puis deux ateliers de travail (en février et en mai) ont été animés avec les acteurs compétents du secteur de l'assurance maladie en France et en Allemagne. Ces ateliers visaient à valider les analyses

et à mener un travail de concertation avec les acteurs sur les pistes d'action qu'il serait possible d'envisager pour surmonter les obstacles. Ces travaux ont débouché sur la finalisation d'un premier livrable intitulé « Rapport pour le Rhin supérieur » (disponible en français et en allemand). TRISAN s'est ensuite attelé au volet « transférabilité », avec l'élaboration d'un rapport intitulé « Action protocol » (disponible uniquement en anglais). Ce rapport plus synthétique doit permettre aux autres frontières européennes de profiter également des résultats du projet.

Les travaux se sont achevés en septembre 2019. Les résultats ont été présentés publiquement le 23 octobre 2019 dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue au Parlement européen en présence notamment de Anne Sander (membre du Parlement européen), de Claudine Ganter (Présidente du Conseil rhénan) et de Rémi Bertrand (Président de l'Eurodistrict PAMINA).

Réponse à un appel d'offres de l'Eurodistrict PAMINA

En décembre 2019, le GECT Eurodistrict PAMINA a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude de grande ampleur dans le cadre du projet INTERREG « Offre de soins PAMINA Gesundheitsversorgung ». Pour rappel, ce projet de l'Eurodistrict a été lancé suite à un diagnostic réalisé dans le cadre du projet TRISAN qui portait sur l'offre de soins et les potentiels de coopération dans les bandes frontalières de l'espace PAMINA. TRISAN a souhaité se positionner sur cet appel d'offres, choix qui s'inscrit dans la dynamique de pérennisation du centre de compétences. L'ampleur des travaux à mener dépassait les capacités de l'équipe, raison pour laquelle TRISAN a choisi de répondre à l'appel d'offres dans le cadre d'un groupement avec un autre cabinet de consultants, étant précisé que TRISAN a été approché par deux grands cabinets pour une réponse commune à l'appel d'offres.

Réponse à l'appel d'offres du Bundesministerium für Gesundheit

En décembre 2019, le Bundesministerium für Gesundheit a approché TRISAN pour deux projets potentiels à mener en 2020.

- Préparation, organisation et animation d'un atelier politique et stratégique dans l'espace PAMINA en complémentarité du projet INTERREG « Offre de soins PAMINA /Gesundheitsversorgung » : l'Eurodistrict PAMINA envisage de créer, sur la base des recommandations de l'étude TRISAN « Analyse transfrontalière de l'offre de soins dans la bande frontalière sud Palatinat – Alsace du nord », une zone d'accès transfrontalier aux soins facilité. Dans ce cadre le Bundesministerium für Gesundheit souhaiterait confier à TRISAN l'organisation d'un atelier politique rassemblant les acteurs de la santé et la signature d'une déclaration d'intention de création d'une zone d'accès aux soins facilité.
- Préparation, organisation, animation d'une conférence de présentation des résultats de l'étude sur l'aide médicale urgente aux frontières de l'Allemagne : il s'agirait d'organiser une manifestation d'échange d'expériences et une présentation de différents projets permettant un échange de bonnes pratiques en matière d'aide médicale urgente transfrontalière.

2. Le Bureau de coordination Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

Les activités du bureau de coordination sont financées dans le cadre d'un projet du programme INTERREG V Rhin Supérieur. Les partenaires et cofinanceurs du projet sont la Région Grand Est, le Ministère de la recherche du Bade-Wurtemberg, le Ministère de la recherche de la Rhénanie-Palatinat, Eucor-The European Campus, TriRhenaTech ainsi que les universités de Coblence-Landau, Spire et Mayence. L'Euro-Institut est porteur du projet et apporte un soutien au bureau de coordination en ce qui concerne la gestion administrative et ponctuellement dans le cadre du dispositif « Offensive Sciences ».

Pour rappel, le bureau de coordination est adossé à l'Euro-Institut depuis 2011. En 2015, la Région Grand Est ainsi que les ministères de recherche du Bade-Wurtemberg et de la Rhénanie-Palatinat en tant que porteur du dispositif de financement « Offensive Sciences » ont attribué au bureau des compétences élargies en ce qui concerne sa mise en œuvre.

Les missions du bureau de coordination englobent un large éventail d'activités pour le compte des cofinanceurs. La direction politique revient au porte-parole du Pilier Sciences en tant que représentant des acteurs scientifiques dans le Rhin Supérieur. Actuellement, le porte-parole est Prof. Schiewer, recteur de l'Université de Freiburg et président d'Eucor-The European Campus.

L'équipe projet se compose depuis septembre 2017 de trois personnes : Daniel Schaefer, responsable du bureau de coordination depuis mars 2015, Annaëlle Morin, chargée de projet depuis 2017, et Julie Corouge, qui a rejoint l'équipe en août 2019 en tant que chargée de projet.

En 2019, voici les activités qui ont été menées, s'inscrivant dans le champ d'action du Bureau :

Appui aux activités et opérations de coopération scientifique transfrontalière

- Suivi permanent des projets phares de la RMT « RMTMO-RI » (grande infrastructure de recherche) et « Upper-Rhine 4.0 » (industrie 4.0) en tant qu'observateur au sein du comité directeur ;
- Accompagnement des universités et établissements d'enseignement supérieur du Rhin supérieur dans la préparation et la procédure de demande de financement Interreg pour le projet KTUR (Knowledge transfer Upper-Rhine), et participation à la mise en œuvre d'actions du projet débuté en novembre, essentiellement concernant l'identification et l'analyse du paysage du transfert de technologie du Rhin supérieur ;
- Conseil apporté à un projet s'intéressant également à cette thématique, soutenu par les institutions proches du monde économique, TITAN-E, qui sera déposé en 2020.

Stratégie, représentativité des intérêts et rôle dans les instances

- Participation régulière en tant que membre observateur aux comités du programme INTERREG Rhin Supérieur ;
- Stratégie 2030 de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur : participation à la préparation de la Stratégie et de sa signature par des représentants politiques, économiques et scientifiques en novembre à Bâle ;

- Participation régulière au comité d'experts « Innovation » de la Conférence du Rhin supérieur, à la commission „Coopération transfrontalière“ de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole et au groupe de travail de l'axe Innovation du projet de territoire de Fessenheim ;
- Dans le cadre de la préparation du nouveau programme Interreg 2021-2027, mobilisation pour permettre aux acteurs scientifiques de prendre position et de se concerter au sein du Pilier Sciences ainsi que vis-à-vis des autres piliers de la RMT ;
- Organisation de groupes de travail stratégiques « médiation scientifique dans le Rhin supérieur » (mars, décembre 2019) ; « coordinateurs des projets scientifiques du Rhin supérieur » (novembre 2019) et mise en place du réseau des experts du financement de projets R&D du Rhin supérieur ;
- Préparation et participation aux rencontres inter-piliers de la RMT (février, juillet, octobre 2019).

Communication

- Diffusion permanente de l'information concernant le Pilier Sciences sur internet ; envoi régulier d'une newsletter
- Organisation de « Dialog Science » 2019. Ces semaines scientifiques transfrontalières ont lieu dans la région métropolitaine depuis 2012, et sont le fruit d'initiatives des acteurs scientifiques pour contribuer à un échange efficace avec des représentants des milieux politique, administratif, économique, social et du public intéressé. Entre l'événement de lancement à l'Université de Strasbourg (octobre 2019) et l'événement de clôture (décembre 2019), de nombreuses manifestations soutenues par le bureau se sont déroulées dans le Rhin supérieur.

Développement et mise à disposition de ressources

- Développement des bases de données pour la création de cartes interactives sur le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le Rhin supérieur, les acteurs du transfert de technologie et de la médiation scientifique ;
- Développement de guides et outils pratiques facilitant la mise en œuvre des projets scientifiques transfrontaliers.

Offensive Sciences

Initié en 2010/2011, ce dispositif soutient des projets transfrontaliers de recherche appliquée d'excellence. Le bureau de coordination est chargé d'apporter un soutien aux institutions porteuses de cette initiative dans sa mise en œuvre et plus particulièrement d'accompagner les porteurs de projet dans les différentes étapes du montage et, le cas échéant, dans la mise en œuvre.

Dans le cadre de la réalisation du programme INTERREG V Rhin Supérieur, deux appels à projet ont été prévus, en 2016 et 2018. 14 projets ont été retenus et financés.

- Suivi des projets en cours de réalisation suite aux appels à projets 2016 et 2018 ;
- Valorisation des résultats de projets dans le cadre de « Dialog Science » 2019, via des publications et des événements ;
- Publication d'une brochure sur les projets de l'appel 2018 ;
- Organisation d'une manifestation de lancement des projets de l'appel de 2018 (septembre 2019) ;
- Organisation de session de formation pour les nouveaux coordinateurs de projets des projets de l'appel 2018 (septembre 2019) ;
- Préparation d'un bilan et rapport des trois appels à projets

3. Le Secrétariat permanent du Conseil Rhénan

Le 1er octobre 2019, le Conseil Rhénan a créé à Kehl un secrétariat qui est cofinancé dans le cadre d'un projet INTERREG pour une durée initiale de trois ans. Le Landtag du Bade-Wurtemberg a accepté d'être le porteur de ce projet INTERREG. Le projet global du projet est de 255.000 € sur une durée de trois ans (jusqu'au 30 septembre 2022).

Le secrétariat est situé auprès de l'Euro-Institut (en tant que partenaire de projet non co-financeur) dans la villa Rehfus à Kehl. C'est également là que se trouve le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur.

Depuis le 1er octobre 2019, Christian Kleinert est le coordinateur du Secrétariat permanent et interlocuteur pour toute question sur le Conseil Rhénan.

Depuis sa mise en place, le Secrétariat permanent s'est avéré un atout précieux pour le Conseil Rhénan. Au-delà des affaires courantes de la gestion administrative, sa plus-value s'est démontrée au cours du dernier trimestre 2019 à travers notamment les réalisations suivantes :

Optimiser la gestion administrative

- Mise en place d'un extranet en ligne pour les membres afin de dématérialiser la transmission des documents de séance
- Renforcement de la coordination entre les membres
- Préparation de la fiche bilan 2019 et de la liste des priorités thématiques 2020 en lien avec la présidence

Renforcer sa visibilité

- Rédaction de la 1ère Lettre d'information du Conseil Rhénan
- Élaboration de nouvelles pages et réorganisation des contenus afin d'améliorer l'accessibilité du site internet
- Création d'une présence sur Twitter et LinkedIn
- Dynamisation des relations presse et organisation d'interviews radio

Travailler en réseau avec les acteurs du Rhin supérieur

- Échanges informels fréquents avec le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur
- Représentation du Conseil Rhénan à des réunions d'autres acteurs de la coopération transfrontalière

De plus amples informations sur les activités du secrétariat permanent sont disponibles à l'adresse suivante : www.oberrheinrat.org

V. Réseaux

Complémentarité, échanges et transferts de bonnes pratiques et développement d'approches innovantes

1. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) ou le développement et l'approfondissement des capacités des acteurs du transfrontalier en Europe[2]

Dans son rôle de coordinateur du réseau, l'Euro-Institut a continué en 2019 à soutenir la communication et l'échange d'informations entre les membres du TEIN, a effectué un travail de relations publiques, a organisé des réunions du réseau telles que l'Assemblée générale (le 9.10.2019) et a coordonné l'adhésion de nouveaux membres.

Le 11 janvier 2019, **l'Institut d'Estudis Catalans** (IEC - Institute for Catalan Studies) a rejoint TEIN. L'objectif de cet institut académique et scientifique, basé à Barcelone et représenté dans des villes espagnoles et françaises, est d'étudier tous les aspects de la culture et de la langue catalanes. En étroite collaboration avec les universités catalanes, l'Institut participe à des projets de coopération territoriale.

Dans son rôle de coordinateur du projet, l'Euro-Institut a coordonné le projet **« TEIN4citizens – Engaging civil society in cross-border regions »**, cofinancé dans le cadre du programme « Europe pour les citoyens ». En 2019, les deux premiers des cinq événements prévus ont eu lieu, au cours desquels des citoyen.e.s des régions frontalières ont discuté de l'évolution actuelle des politiques de l'UE avec des experts, des organisations non gouvernementales et des représentants locaux, régionaux et européens. L'objectif de ce projet est de donner à la population des régions frontalières européennes la possibilité de participer à l'élaboration de la coopération transfrontalière et de la politique de l'UE. Le thème de la première conférence TEIN4citizens, qui a eu lieu le 11 mars 2019 à Belfast (Royaume-Uni), était la citoyenneté européenne et la protection des droits de l'homme dans le contexte des négociations de Brexit. La discussion lors de la seconde conférence TEIN4citizens, qui a eu lieu le 4 mars 2019 à Klagenfurt (AT) et Ljubljana (SL), s'est concentrée sur les droits et l'intégration des nouvelles et anciennes minorités dans les régions frontalières européennes.

Le projet TEIN4citizens a également été présenté lors d'un atelier organisé par l'Euro-Institut avec les partenaires du réseau dans le cadre de la **« European Week of Regions and Cities »** (07.-10.10.2019). Avec plus de 9000 participants et plus de 330 événements, cette semaine annuelle est l'une des plus importantes plateformes pour mettre en lumière le rôle des régions et des villes dans l'élaboration des politiques européennes. Lors de l'atelier organisé par TEIN, les partenaires du réseau ont présenté trois projets de participation citoyenne dans différentes régions frontalières et ont discuté avec les plus de 100 participants des conditions de participation de la population des régions frontalières, du rôle des institutions et des citoyens dans le lancement d'initiatives, de l'impact et de la légitimité de ces processus. Dans le cadre de la « European Week of Regions and Cities », TEIN a également organisé sa

[2] www.transfrontier.eu

première conférence annuelle sur le thème « Assessing impact across borders ».

L'Euro-Institut et certains autres membres et partenaires associés de TEIN participent également au **réseau Jean Monnet « Frontem »**, dirigé par Sciences Po Strasbourg, qui a été officiellement inauguré à Strasbourg le 18 novembre 2019. L'objectif de ce réseau est de développer une approche plus différenciée et multidimensionnelle de la frontière et de proposer plusieurs modèles de gestion des frontières. À cette fin, seront analysés et comparés les pratiques et les modèles de gestion des frontières dans cinq régions frontalières européennes à la frontière entre le Canada et les États-Unis.

2. L'Euro-Institut participe à la stratégie pour la région du Danube

Motivation et savoir-faire pour les projets de développement transfrontaliers des communes dans la région de Vukovar – Bačka Palanka

Dans le cadre du projet « The Danube Devil's Advocate as project pusher » (pilotage : Europa-Zentrum Baden-Württemberg ; l'Euro-Institut est l'un des partenaires du Bade-Wurtemberg ce projet), un programme de formation a eu lieu du 11 au 14 avril 2019 à Šibenik en Croatie.

Des idées de coopération intercommunale entre les municipalités autrefois hostiles du côté serbe et croate y ont été développées. L'Euro-Institut a été impliqué en tant que partenaire du projet dans la phase préparatoire.

Toujours dans le cadre de la stratégie pour la région du Danube, Margot Bonnafous a participé au Salon du Danube à Berlin, organisé par la Représentation du Bade-Wurtemberg en coopération avec l'Ambassade de Croatie.

3. EUROPA – un réseau européen pour l'administration publique

La coopération avec l'Association EUROPA, un réseau européen d'experts administratifs, s'est poursuivie activement en 2019. En novembre 2019 se sont déroulés la réunion annuelle ainsi que le colloque annuel, qui a eu pour sujet « Les politiques agricoles et de développement rural en Europe : pour une agriculture au service de l'attractivité des territoires ». L'Euro-Institut avait établi un contact avec le professeur Herzfeld, directeur de l'IAMO à Halle, qui a apporté la perspective allemande aux questions de la conférence.

Margot Bonnafous a participé à la fois à la réunion annuelle et à la réunion du conseil scientifique en mars 2019. En outre, en tant que vice-présidente de la coopération avec le Conseil de l'Europe, elle a participé aux réunions du Conseil de l'Europe sur les questions relatives à la société civile.

VI. Interventions et participation à des manifestations extérieures

1. Participation à des réunions d'experts Europe à l'invitation du CNFPT

Dans le cadre de la coopération de longue date entre l'Euro-Institut avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Georg Walter a participé à deux réunions du comité d'experts Europe à Paris en 2019. Ces réunions permettent d'échanger des informations sur l'actualité de l'Union européenne et de définir le programme de formation du CNFPT dans les domaines de l'Europe et de la coopération transfrontalière. En 2019, l'Euro-Institut a de nouveau été représenté dans le programme annuel du CNFPT avec plusieurs de ses activités de formation.

2. Participation aux « Castle Talks »

La série actuelle de conférences « Castle Talks on cross border cooperation », organisée par le professeur Birte Wassenberg (Institut d'études politiques, Strasbourg) traite, dans le cadre d'un projet Jean Monnet, de différentes crises en Europe, en particulier dans les régions frontalières. L'Euro-Institut a participé aux manifestations des « Castle Talks on cross border cooperation » au Château de Pourtalès à Strasbourg afin de contribuer à l'échange entre scientifiques de différentes disciplines, praticiens de la coopération transfrontalière et étudiants de diverses nationalités (dont USA). Les 18 et 19 novembre, les discussions des intervenant.e.s et des participant.e.s ont tourné autour du thème « Crise de la paix ? Les cicatrices de l'histoire : la réconciliation dans les régions frontalières ».

3. Intervention et formation sur la Région Grand Est à Sarrebruck

Sur invitation d'Europe direct Sarrebruck et de la ville de Sarrebruck, Georg Walter a donné le 12 mars 2019, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, une conférence très suivie sur l'organisation politico-administrative de la France et les évolutions récentes en matière de réforme territoriale. Les évolutions politiques actuelles ont également été discutées. Le lendemain, Georg Walter a proposé, au nom de la ville de Sarrebruck, une formation sur l'organisation et les compétences de la Région Grand Est - notamment en matière de coopération transfrontalière - à laquelle ont participé une quarantaine d'agent.e.s de la ville et d'autres administrations sarroises.

4. Diplomatengruppe ifa

Dans le cadre d'un voyage d'étude organisé par l'Institut für Auslandsbeziehungen (ifa, Stuttgart) sur le thème de la coopération transfrontalière, une délégation internationale de diplomates a visité l'Euro-Institut le 24.05.2019. Anne Dussap et Anne Hofmann ont présenté la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur, les travaux de l'Euro-Institut et le projet TRISAN.

5. Conférence du BMI à Berlin

Le 13 septembre 2019, Georg Walter a représenté l'Euro-Institut lors d'une conférence sur la coopération transfrontalière à la frontière extérieure allemande organisée par le Ministère fédéral de l'intérieur (BMI) à Berlin. Des représentant.e.s de toutes les régions frontalières allemandes ont participé à cet événement et ont échangé sur l'état actuel et les perspectives de la coopération

transfrontalière. Les organisateurs ont explicitement souligné que la conférence était la suite des conférences organisées et documentées par l'Euro-Institut en 2012, 2013, 2015 et 2016 à la demande du BMI.

6. Conférence annuelle ENTO Strasbourg/Kehl

La conférence annuelle du réseau « European Network Training Organisation for Local and Regional Authorities », dont l'Euro-Institut est membre depuis de nombreuses années, s'est tenue à Strasbourg et à Kehl en 2019. Georg Walter a participé à cet événement et a activement contribué à la discussion lors d'une table ronde avec le maire de Kehl, Toni Vetrano, à l'hôtel de ville de Kehl.

7. Entretiens Territoriaux de Strasbourg – Table ronde „Quand la coopération dépasse les frontières »

Les 11 et 12 décembre 2019 ont eu lieu les *Entretiens Territoriaux de Strasbourg*, le grand congrès pour tous les managers territoriaux. A la table ronde « Quand la coopération dépasse les frontières », proposée dans le cadre des ETS, ont participé Laure PRAT, Directrice des relations européennes et internationales de la Région Occitanie, Philippe VOIRY, Conseiller diplomatique du Préfet de la région Grand Est et Julien Chiappone-Lucchesi, Conseiller diplomatique du Maire de Strasbourg. Margot BONNAFOUS, responsable de formation à l'Euro-Institut et vice-présidente de l'Association EUROPA, a animé les échanges. L'atelier a, entre autres, mis en évidence que l'on ne parle en effet pas d'une seule coopération internationale : on distingue par exemple la coopération décentralisée avec des partenaires internationaux, la coopération transfrontalière à un niveau régional ou encore l'action européenne et internationale d'une collectivité, avec les volets concernant la culture, la formation, l'économie et la solidarité, par exemple. Philippe VOIRY a présenté le rôle de l'Etat concernant la coopération décentralisée, mais surtout la coopération transfrontalière et a souligné les possibilités de soutien pour les collectivités. L'échange avec la salle a permis de mettre en exergue différents points, entre autres les obstacles auxquels la coopération doit faire face et les possibilités d'appréhender ces défis.

Conclusion

2019 a été une année réussie et riche en événements, mais elle a également été marquée par des changements structurels et les défis associés, que l'Euro-Institut a bien su relever. Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce succès et qui nous ont fait confiance. Un grand merci en particulier à :

- nos membres, à savoir la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, le Land de Bade-Wurtemberg, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl
- nos partenaires qui sont la République française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl et l'Université de Strasbourg
- notre Président, Josha Frey
- notre Vice-Présidente, Huguette Zeller
- nos stagiaires : Baptiste Gilbert, Florine Serrault et Benoît Uhrweiller
- ainsi que notre équipe :
  - Natalia Ansa Held, responsable études santé
  - Dr. Joachim Beck, conseiller scientifique
  - Margot Bonnafous, responsable de formations
  - Virginie Conte, gestionnaire de projets senior
  - Astrid Dacquin, gestionnaire de projets communication et accompagnement de projets TRISAN (jusqu'au 30.06.2019)
  - Eva Dittmaier (depuis le 14.10.2019)
  - Anne Dussap, responsable de formations et cheffe de projet TRISAN
  - Anne Hofmann, responsable de formations
  - Lydia Kassa, responsable de projets études TRISAN
  - Clarisse Kauber, responsable études
  - Christian Kleinert, gestionnaire de projets junior (jusqu'au 30.09.2019), coordinateur du Secrétariat permanent du Conseil rhénan (depuis le 01.10.2019)
  - Véronique Kugler, assistante administrative et financière (depuis le 01.01.2019)
  - Raphaël Mariotti, gestionnaire de projets junior
  - Claude Penner, comptable (jusqu'au 31.08.2019)
  - Eddie Pradier, responsable études TRISAN
  - Christine Schwarz, assistante de direction
  - Iris Sieber, assistante de formations et de projets (depuis le 17.02.2017 en congé maternité/congé parental)
- et pour le bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur :
  - Daniel Schäfer, responsable du bureau de coordination
  - Julie Corouge, chargée de projet (depuis le 01.09.2019)
  - Julia Schoppe, chargée de projet (jusqu'au 30.04.2019)
  - Annaëlle Morin, chargée de projet

pour leur engagement formidable et remarquable.

Georg Walter und Anne Thevenet

Euro-Institut

Villa Rehfus, Rehfusplatz 11

D-77694 Kehl

Tél. +49 (0) 7851 7407-0

Fax. +49 (0) 7851 7407-33

www.euroinstitut.org

info@euroinstitut.org

Juin 2020

© Euro-Institut – Tous droits réservés